



PROCES – VERBAL PROTOKOLL VERBALE

ASTA **Association Suisse de Tir à l'Arc**
SBV **Schweizer Bogenschützen-Verband**
ASTA **Associazione Svizzera di Tirocon l'Arco**

PV de l'assemblée des délégués : Berne le 7 octobre 2006

2006/10/07

Présences

Werlen Jean-Pierre	Président de l'ASTA	
Fässler Peter	1er Vice président	
Vuilloud Michel	2 ^{ème} Vice président	
Grimbühler Erich	Chef des finances	
Dielen Tom	Chef de la commission sportive	Excusé
Bauer Clemens	Chef conseil entraîneurs	
Kunz Josette	Chef arbitre	
Klarer Paul	Chef commission technique	
De Giuli Jean-Noël	Rédacteur de « l'Archer »	
De Cocatrix Mario	Traduction simultanée du jour	
Erné Véronique	Secrétaire	
Ernst Kurt	Traducteur ASTA	

Ordre du jour

1. Bienvenue, appel et élection des scrutateurs.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Mutations et exclusions éventuelles.
4. Approbations des procès-verbaux des AD 2005 et CP 2006.
5. Rapports annuels :- Du Président
 - De la commission des arbitres
 - De la commission technique
 - De la commission sportive
 - et du conseil des entraîneurs
6. Présentation des comptes annuels et rapport du chef des finances et des réviseurs des comptes
7. Décharge du comité.
8. Election :
 - Votation de confiance pour le comité central.
 - Election du 1^{er} vice-président.
 - Election du chef de presse.
9. Approbation de l'assurance RC et approbation du budget.
10. Election :
 - Des réviseurs des comptes et d'un remplaçant.
11. Nomination de membres d'honneurs et d'autres honneurs.
(les annonces doivent être faites au secrétariat de l'ASTA au plus tard pour le 20 septembre 2006).
12. Acceptation du calendrier des tournois et nominations des clubs organisant les prochains Championnats Suisses.
Les dates doivent être fixées pour deux ans consécutifs.
13. Approbation de la motion 4/2005.
14. Changement et approbation des statuts et des règlements.
Approbation du règlement CH des tournois et du règlement tir en forêt et 3 D
(les documents peuvent être téléchargés sur le site www.asta-sbv.ch)
15. Fixation de la prochaine AD le samedi 06 octobre 2007
16. Divers

N°	Domaine	Descriptif / Décision
01	Salutations	<p>La séance commence à 10h15. Le président transmet les salutations à l'assemblée et nous informe que :</p> <p>L'association compte 76 clubs. Le club D'Aquilla Holderbank nous a quitté en 2006.</p> <p style="margin-left: 40px;"> 43 Clubs sont présents. 8 Clubs se sont excusés. 25 Clubs ne se sont pas excusés. 153 Voix sont représentés sur 248 </p> <p>Maurice et Samuel sont les scrutateurs du jour.</p>
02	Approbation de l'ordre du jour.	Tous les membres présents acceptent à l'unanimité l'ordre du jour.
03	Mutations et exclusions éventuelles.	1 club est démissionnaire Holderbank Aquilla, en raison d'un manque de membres.
04	Approbations des procès-verbaux des AD 2005 et CP 2006	Tous les membres de l'assemblée acceptent à l'unanimité l'approbation des PV des AD 2005 et de la CP 2006.
05	Rapports annuels	<p>Du Président. De la commission des arbitres. De la commission technique. De la commission sportive. Le président nous lit une annexe au rapport de la commission sportive, que vous trouverez en document joint à ce PV. Du conseil des entraîneurs Tous les rapports ont été envoyés à tous les clubs pour consultation et lecture avant l'assemblée des délégués. Tous les membres présents acceptent les rapports annuels.</p>
06	Présentation des comptes annuels et rapport du chef des finances et des réviseurs des comptes	<p>Le chef de la commission des finances (M Erich Grimbühler) demande que lorsque vous envoyez une facture pour remboursement, veuillez s'il vous plaît envoyer <u>toujours le bulletin de versement</u> avec.</p> <p><u>Rapport des réviseurs de comptes.</u> Celui-ci a eu lieu le 12 juillet 2006. Ont été fait le contrôle des pièces comptables, il en ressort que les finances sont en bonne santé et les réviseurs demandent d'accepter ce rapport.</p> <p><u>Votation du rapport :</u> Tous les membres présents acceptent les rapports annuels des comptes.</p>
07	Décharge du comité	Jean-Pierre demande la décharge du comité Ce qui est approuvé par toute l'assemblée

08	Election des membres du CC	<p><u>Votation de confiance pour le comité central.</u> Jean-Pierre explique que le comité a licencié l'entraîneur national Jocelyn de Grandis, selon les raisons évoquées dans la lettre qui était jointe à la convocation. Le comité a reçu beaucoup de courrier pas toujours constructif et de ce fait Tom et Jean Pierre demande de la part de toute l'assemblée présente faire un vote de confiance.</p> <p><u>Votation de confiance :</u> 3 clubs dont 15 voix s'abstiennent de voter, autrement tous les clubs acceptent. L'assemblée après votation à la majorité, accepte que le comité reste en place pour fonctionner.</p> <p><u>Election du 1^{er} vice-président.</u> Le vice-président démissionne pour des raisons personnelles et nous informe qu'il a déjà vu passer 3 présidents, il remercie toutes les personnes présentes et les membres du comité pour la bonne collaboration. La place est vacante, si des personnes désirent prendre cette place, veuillez prendre contact avec le président.</p> <p><u>Election du chef de presse</u> Actuellement Jean-Noël de Giuli fonctionne comme chef de presse et Jean-Pierre demande l'approbation de l'assemblée. Si des personnes sont intéressées d'aider Jean-Noël, veuillez prendre contact avec le président. Tous les membres présents acceptent à l'unanimité Jean-Noël de Giuli.</p>
09	Approbation de l'assurance RC et approbation du budget.	<p>Le président recommande à tous les clubs d'annuler les assurances qu'ils ont contracté, et informe que le fait de faire une assurance collective, le montant de la cotisation annuelle pourrait être par club d'un montant de Fr. 100.-/an</p> <p style="text-align: center;"><u>Questions de l'assemblée</u></p> <p><u>Juventas :</u> Est d'accord pour l'assurance collective, mais se pose les questions suivantes : Que se passe-t-il pour les dégâts fait par le personnel, si un membre blesse un autre membre, si un membre de l'ASTA blesse un spectateur, etc... il se pose des questions sur les détails de la couverture de cette assurance, qui ne sont pas complètes sur la feuille d'assurance.</p> <p><u>Réponse de Jean-Pierre :</u> Chaque club a le devoir de contracter une assurance personnelle pour les objets. Que les personnes débutantes qui s'entraîne dans les clubs ou qui participe à de petits tournois sont aussi couverts pour autant qu'une personne de club est présent avec eux.</p> <p><u>Juventas :</u> Trouve que l'assurance proposée par le comité n'est pas complète et détaillée et demande à ce qu'on revoie le document. Se pose la question si les personnes participant à des championnats mondiaux et européens s'ils sont aussi couverts.</p>

Jean-Pierre

Informe que dans ce cas il faut aussi faire une assurance complémentaire.

Juventas

N'est-il pas obligatoire d'avoir une assurance obligatoire dans l'ASTA ?

Jean-Pierre

Après analyse des assurances, nous avons constaté que nos assurances n'étaient pas complètes et que la meilleure façon de faire c'était de faire une collective afin de diminuer les prix, et que tout le monde y contribue, plutôt que chacun paie chacun de son côté.

L'ASTA a l'obligation de s'assurer, mais propose que les compléments soit plus encore plus complet.

Langnau :

A contrôlé l'assurance proposée par l'ASTA, et constate que seul les dégâts sont assurés, et dans son assurance il n'y a pas de restriction.

Archery Team 92

Propose d'éclaircir les points qui ne sont clairs et de revoter ultérieurement.

Lissach

A été choqué car dans son club, il y a un un dégât, et nous informe que ce qui est volé ou cassé n'est pas remboursé.

Jean-Pierre :

Tous les clubs sont libres d'y adhérer ou non, l'ASTA n'oblige personne, mais le fait que nous sommes plus nombreux, nous pouvons profiter de rabais plus intéressant.

Markus Burri

Lorsque les juniors partent à l'étranger pour des compétitions, est-ce que les parents doivent s'assurer ?

Jean-Pierre

Tous les membres du cadre et les clubs sont assurés.

Jean-Pierre

Au vu des nombreuses réponses sans question, Jean-Pierre va demander à l'assureur plus de détails et éventuellement de faire une assurance plus complète.

Celle-ci vous est mise en document annexé au PV.

De plus une copie de la police y sera aussi jointe.

Approbation du budget :

Le chef de la commission des finances nous informe que si l'on ne vote pas aujourd'hui pour cette assurance, il devra refaire tous les comptes correctement ajusté, ce qui ne peut être fait durant l'assemblée, et devra être voté ultérieurement, soit à la CP.

Beider Basel

Demande que l'on sépare les deux budgets, et que si les 2/3 acceptent, alors on peut voter celui-ci.

		<p><u>Lyssach</u> La question des assurances doit être retravaillée avant de nous la proposer comme telle.</p> <p><u>Jean-Pierre</u> Propose que la RC soit retravaillé au plus vite, et joint au PV et revoter lors de la CP 2007.</p> <p><u>Nathalie</u> Nous dit que Tom Dielen a fait une assurance supplémentaire pour Mexico.</p> <p><u>Jussy.</u> Propose le laisser le budget tel quel et de voter elle ne pourra être plus cher.</p> <p><u>Votation pour le budget :</u> 1 club est contre la proposition. 3 clubs dont 10 voix s'abstiennent. Tous les autres acceptent le budget.</p>
10	Election des réviseurs de comptes	<p>Election des réviseurs des comptes et d'un remplaçant : Jean-Pierre nous informe que Louis Comte à démissionné. Nous cherchons un remplaçant Un délégué de Thun se présente et il est accepté avec les applaudissements de toute l'assemblée.</p>
11	Nomination de membres d'honneurs et d'autres honneurs.	<p><u>Diplôme d'honneur :</u> Patrizio Hofer est remercié pour avoir dépassé les 1400 pts.</p> <p>Magali Comte a réussi la performance d'être double championne d'Europe et de plus obtenir un record en titre. Elle est absente aujourd'hui pour raison d'entraînement à Nottwil.</p> <p>Jean-Pierre demande une minute de silence pour les membres de l'ASTA décédés durant l'année, ainsi que pour les membres qui ont perdu des membres de leur famille.</p> <p><u>Fête leur 20 ans :</u></p> <p>Frédéric Bettex Daniel Pierre Devas Michael Dufresne Yves Probst André Steger Marylène, tous sont membres de Lausanne. Klarer Suzanna Basel Bieter Geissbühler Ernst de Langnau. Tous ces membres sont félicités par les applaudissements de l'assemblée.</p>
12	Acceptation du calendrier des tournois et nominations des clubs organisant les prochains Championnats Suisses	<p>Josette présente au beamer, le calendrier des tournois qui ont été joint à la convocation au PV de l'assemblée.</p> <p><u>Championnat CH</u> Neuchâtel informe qu'il peut organiser sur 2 week-ends avec 15 cibles. Josette dit que ce n'est pas possible de faire un championnat CH sur 2 week-end avec 15 cibles. Et demande dans l'assemblée qui a plus de 30 cibles = Jussy et Dudingén.</p>

		<p>Le point reste ouvert pour l'instant. Une proposition doit être trouvée pour une autre solution avec Neuchâtel, soit un autre club soit une autre halle.</p> <p>Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site internet www.asta-sbv.ch</p> <p>Paul Klarer informe que deux nouveaux arbitres ont brillamment réussi leur examen soit :</p> <p>Maurice Antoine du TELL Club Neuchâtel Andreas Baumberger du BSC Solothurn</p> <p>et reçoivent leur insigne et leur badge.</p> <p><u>Paul Klarer distribue les honneurs :</u></p> <p>Dubendorf Genève CDAG Tavannes Vevey la Tour Jussy Zurich Lausanne L'Abbaye Les 3 aigles Granges Genève Crans-Montana Corcelles-près-Payerne Gampel Birmensdorf Rüti Neuchatel Moléson</p> <p>Il félicite tous les archers qui ont obtenu un record CH.</p>
13	Approbation de la motion 4/2005.	<p>Votation de la motion 4/2005. Avis contre = 1 voix dont 2 voix Sans opinion = 1 dont 6 voix Accepte la motion = tout le reste de l'assemblée accepte la motion.</p> <p>La motion 4/2005 est donc acceptée à la majorité.</p>
14	Changement et approbation des statuts et des règlements	<p>Sur le site de l'ASTA, les statuts modifiés peuvent être lus et téléchargés.</p> <p>Votation du changement des statuts : 3 voix sont contre. 13 abstentions. 137 voix acceptent le changement des statuts. La modification des statuts est acceptée à la majorité.</p> <p>Le changement a été fait sur le site internet Paul informe que le règlement a été modifié et présenté à la Conférence des présidents.</p> <p>Et que ceci ne concerne que le règlement FITA.</p>

15	Fixation de la prochaine AD le samedi 06 octobre 2007	<p>La conférence des présidents aura lieu à Berne le 21 avril 2007 L'assemblée des délégués aura lieu à Berne le 6 octobre 2007 Attention, Swiss Olympic déménage en 2007, veuillez bien consulter les prochaines convocations, afin de ne pas vous trompez de lieu.</p>
16	Divers	<p><u>Entraîneur national</u> Jean-Pierre informe l'assemblée de la décision du comité de licencier Jocelyn de Grandis, il ne revient pas sur les faits, car les documents figurent dans la convocation à cette assemblée.</p> <p>Lors du prochain week-end des entraîneurs, des décisions pour le futur seront prises.</p> <p><u>Financement du montant de Fr. 500.- pour être membre du cadre national</u></p> <p>Le 11 novembre 2006, lors de l'assemblée du cadre, des informations plus explicatives et constructives seront données, à tous les membres du cadre.</p> <p style="text-align: center;">Questions de l'assemblée</p> <p><u>TAT Zurich</u> Clemens a une pensée pour tous les entraîneurs, et dit que c'est difficile d'être un entraîneur national et d'être professionnel dans tous les domaines.</p> <p><u>Bienne</u> Ne comprend pas bien le financement des Fr. 500.- pour le cadre national.</p> <p>Jean-Pierre lui répond en informant que la décision sera d'abord prise avec le cadre, et ensuite soumis au vote lors de la CP, mais au vu des courriers échangés et des téléphones pas très courtois qu'il a reçu une décision sera prise en commission.</p> <p><u>Patrizio Hofer</u> Un grand prix coûte environ Fr. 2'000.- par compétition, et dit que au cadre de décider et non l'assemblée, car ce sont que les membres du cadre qui paient ces Fr. 500.-/an.</p> <p><u>ADAGE</u> Un concours normal avec arbitre ont un timbre sur les blasons, il a constaté que les timbres n'ont pas toujours la même couleur. Demande si on peut prendre seulement un seul fournisseur pour les timbres afin de ne pas avoir de remarques de la part des arbitres.</p> <p><u>Jean-Pierre</u> Informe que même chez chaque fournisseur, il a des teintes différentes, et on ne peut exiger de l'ASTA impose les fournisseurs de blason.</p>

Championnat CH :

L'ADAGE dit que l'on a des difficultés à trouver des salles de 50 cibles, et propose que l'on revienne sur le nombre de points, et qu'il n'y ait pas de final. Nous dit qu'un championnat CH doit être mérité.

Patrizio Hofer

Précise qu'il est important pour les petits clubs de pouvoir participer aux championnats CH, même s'il n'arrive pas aux nombres de points..

Jean-Noel de Giuli

Remarque sur les inscriptions il faut exiger que les inscriptions passent par les clubs, au moins pour les championnats suisses.

Demande que les clubs puissent être intégrés à la discussion des membres du cadre national.

Lausanne

Selon les distinctions, Lausanne demande d'obtenir des distinctions « plumes ».

Jean-Pierre lui répond en disant que les distinctions Plumes sont des distinctions FITA et non ASTA, pour tous ce qui concernent les distinctions, il faut prendre contact avec Paul Klarer.

Granges Les 3 aigles

Lorsqu'il parle des budgets, il constate que le sponsoring diminue, et que le reste augmente, que répondre à tout cela.

Réponse de Jean-Pierre

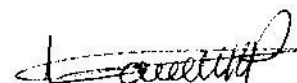
Nous devons des comptes envers Swiss Olympic, car nous devons maintenir un certain niveau, et nous ne pouvons négliger les personnes qui nous versent de l'argent, car les sponsors sont difficiles à trouver.

Le comité rappelle à tous les membres de l'ASTA, que chacun d'entre nous peut parler autour de lui afin de trouver des sponsors, et que tout ceci améliorera les finances de l'ASTA.

La séance est levée à 12h30.

Lu et approuvé par :

Werlen Jean-Pierre – *Président*



La secrétaire au procès-verbal :

Véronique Erné - *Secrétaire*

